



SIVAL

DU 17 AU 19 JANVIER 2012 - ANGERS

Tout sur
votre
installation

Dossier
pratique
de
l'exposant



NOUVEAU !

Flashez ce code et accédez directement au site mobile du SIVAL sur www.sival-angers.com



www.sival-angers.com

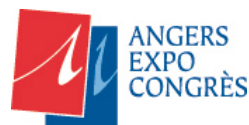


Organisation :

ANGERS EXPO CONGRES - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01

Tél : 02 41 93 40 40 - Fax : 02 41 93 40 50

email : info@sival-angers.com - site internet : www.sival-angers.com



SOMMAIRE

	GENERALITES	
	Horaires - Accès	P.4
1	Accueil - Hébergement - Restauration	P.5
	Parkings - Gardiennage - Assurances	P.6
	Calendrier des prestations - Badges	P.7
	Plan du salon	P.8
	INSTALLATION	
2	Montage - Démontage	P.10
	Livraison de Marchandises - Levage Manutention	P.11
	Unités de valorisation des déchets	P.12
	VOTRE STAND	
3	Equipement général (type de stand)	P.14
	Electricité - Elingage - moquette	P.15
	Sécurité - Nettoyage	P.16
	Liste des prestataires (contacts utiles)	P.17
	OPTIMISER VOTRE PRESENCE	
4	Cartes d'invitation - Stickers	P.19
	Location de salles - Relations presse	P.19
	Catalogue - Action de promotion exposants	P.20
	Fiche d'inscription - produit nouveau	P.21
	Fiche d'inscription - créez votre événement	P.23
	BONS DE COMMANDE	
5	Bon de commande général	P.29
	Insertion publicitaire dans catalogue SIVAL	P.30
	Réservation soirée exposants	P.31
	Croquis de positionnement du compteur électrique	P.32
	Elingues et accrochage	P.33
	Levage manutention	P.34-35
	Bon de commande BRELET	P.36



1 - GENERALITES

HORAIRES - ACCES	P.4
ACCUEIL	P.5
HEBERGEMENT	P.5
RESTAURATION	P.5
PARKINGS	P.6
GARDIENNAGE	P.6
ASSURANCES	P.6
CALENDRIER DES PRESTATIONS	P.7
BADGES	P.7
PLAN DU SALON	P.8

1 Horaires - Accès - Hébergement



HORAIRES

SIVAL se déroulera dans l'ensemble des halls du Parc des Expositions d'Angers, les

- Mardi 17 Janvier de 9 H à 19 H
- Mercredi 18 Janvier de 9 H à 19 H
- Jeudi 19 Janvier de 9 H à 18 H

Les parkings et les accès exposants seront ouverts au plus tôt à 8 H et fermeront à 20 H au plus tard.

HEBERGEMENT

Réservez votre hébergement en ligne 24h/24h sur www.sival-angers.com/hebergement.

Pour contacter la centrale hôtelière :
du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h
T : 00 33 (0)2 41 23 50 23
Email : centraleres@angersloiretourisme.com

Les demandes seront honorées dans la limite des disponibilités.

ACCES

ROUTE

Accès direct en provenance des autoroutes : Sortie n° 15 -

- A11 (Paris-Nantes)
- A 85 (Tours - Saumur - Angers)
- A 87 (Cholet-Niort)

Coordonnées GPS

Sur commune de ST SYLVAIN D'ANJOU

Longitude : 00°29'43" OUEST

Latitude : 47°29'52" NORD

TAXI : Allo Anjou Taxi. Tél. 02 41 87 65 00

TRAIN : par TGV (1h30 de Paris)

AVION :

Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs dans toutes les classes de transport (Espace Première, Espaces affaires, Tempo) sur l'ensemble des vols Air France du monde.

Pour obtenir les tarifs préférentiels consentis pour cet événement connectez vous sur :

www.airfranceklm-globalsmeetings.com.

Vous devez garder ce présent document de la manifestation comme justificatif. Il peut vous être demandé de justifier l'utilisation du tarif consenti à tout moment du voyage.

Pour connaître votre agence Air France la plus proche, consultez : www.airfrance.com

VEHICULE EN LOCATION

AVIS , Gare d'Angers - Tél. 0 820 61 16 82

NAVETTES ET BUS

- NAVETTES GRATUITES
entre la Gare et le Parc des Expositions
- Bus, prendre la ligne N° 2,
Arrêt Parc des Expositions, entrée 1.

Tous les horaires des navettes et bus sont disponibles sur www.sival-angers.com (rubrique infos pratiques).

Code identifiant 14414AF
Valable du 12/01/2012 au 24/01/2012

- Aéroport NANTES ATLANTIQUE (à 1 heure par l'autoroute) Tél. 02 40 84 80 00
- Aéroport ANGERS LOIRE AEROPORT : Tél. 02 41 33 50 20

1 Accueil au Commissariat Général Restauration



ACCUEIL

Commissariat Général du 13 au 19 janvier 2012 TEL 02 41 93 40 30

Toute l'équipe de SIVAL se tiendra à votre disposition au Commissariat Général, situé dans le Grand Palais, sous le restaurant - self service.

Présentez-vous **dès votre arrivée** pour :

- retirer vos badges exposants
- pour toute demande d'intervention particulière (eau, électricité, spots...)
- pour toute commande supplémentaire (invitations, badges exposants...): toute commande doit être accompagnée d'un règlement

et pour **tout autre service** tel que :

- transmettre ou recevoir un fax
- besoin de photocopies
- déposer du courrier (avant 16h, vente de timbres possible).

VOS INTERLOCUTEURS

Etienne RAIMBAULT,
Responsable Commercial
e.raimbault@angers-expo-congres.com
02 41 93 40 43

Anne BOUSSION,
Responsable Marketing Communication
a.boussion@angers-expo-congres.com
02 41 93 40 57

Evelyne LORIDO,
Forum Débouchés Agricoles
e.lorido@angers-expo-congres.com
02 41 93 62 74

Isabelle TAILLANDIER,
Service Exposants
i.taillandier@angers-expo-congres.com
02 41 93 40 55

Axelle MAROT, Delphine PIAU
Suivi Sival d'Or, mise à jour web
a.marot@angers-expo-congres.com
d.piau@angers-expo-congres.com
02 41 93 62 71

Anita GOUESSE,
Suivi conférences, inscriptions aux entretiens techniques, colloque euroviti et visites guidées
a.gouesse@angers-expo-congres.com
02 41 93 40 45

Horaires d'ouverture du Commissariat Général

Vendredi 13	8H - 12H30 / 14H- 19H
Samedi 14	9H - 13H
Dimanche 15	9H - 13H
Lundi 16	8H - 20H
Mardi 17	8H - 19H
Mercredi 18	8H - 19H
Jeudi 19	8H - 19H

RESTAURATION

Un restaurant classique, des restaurants à spécialités, une cafétéria, un self et différents points sandwichs fonctionneront en permanence sur le salon :

- 1 restaurant et un self-service dans le Grand Palais - 1er étage
- 1 restaurant sur la terrasse G
- 1 restaurant au fond du Hall C

2 points sandwichs :

- Bar du Grand Palais
- Novaxia bas

Le traiteur du Parc des Expositions propose des plateaux repas. Possibilité de commander au bar du Grand Palais avant 10h00.

1 Badges montage/démontage & exposant Parkings réservés aux exposants



BADGES

Chaque personne présente sur le site (exposants, prestataires de services, monteurs de stands,...) devra être munie d'un badge pour entrer sur le site que ce soit avant, pendant ou après la manifestation (un par personne). Deux types de badges seront transmis : Montage-Démontage et Exposant.



PARKINGS RESERVES AUX EXPOSANTS

Sur présentation de votre badge exposant, deux zones de parkings vous sont réservées (dans la limite des places disponibles) :

- La terrasse J à l'intérieur des grilles en face du Grand Palais (accès portail 6)
- Le parking P5 situé à l'arrière du Grand Palais.

[Retrouvez le plan page 9](#)

Les exposants pourront également stationner sur les parkings visiteurs gratuits.

Pour les véhicules lourds restant sur le site :

Du montage au démontage, des aires de stationnement seront balisées :

- Terrasse G pour les Halls A-B-C- et NOVAXIA.
- Le long des grilles de la terrasse J , pour le grand Palais.

La société de gardiennage indiquera précisément les emplacements.

1 Assurances Gardiennage



ASSURANCES

L'assurance obligatoire pour le salon couvre les risques incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile à l'exclusion des vols. Pour les trois premiers risques, les garanties s'exercent deux jours avant l'ouverture du salon et deux jours après la fermeture.

Le capital garanti est de 500 € HT par m² de stand pour les emplacements couverts. Possibilité de contracter une assurance complémentaire. Nous consulter.

**Les garanties s'exercent du lundi 16 janvier 2012 à 8 heures
au samedi 21 janvier 2012.**

Tout sinistre devra faire l'objet d'une déclaration immédiate à l'Administration du Parc, ainsi qu'auprès de notre assureur :

- SMACL
141, avenue Salvador Allende - 79031 NIORT CEDEX 9
Tél : 05 49 32 56 33

Cette déclaration devra être accompagnée d'un procès verbal établi :

- A la gendarmerie de Pellouailles Les Vignes
Tél : 02 41 76 84 97

L'exposant doit prendre toutes les mesures de prévention et de sécurité. En cas d'absence de ces mesures, les franchises prévues seront doublées.

GARDIENNAGE

L'organisation du salon se charge de la surveillance générale dans les meilleures conditions mais il s'agit là d'une obligation de moyens et non de résultat.

Gardiennage à partir du lundi 16 janvier à 18h au vendredi 20 janvier à 18h

Ce dispositif ne concerne en aucun cas la surveillance des aménagements des stands qui demeurent sous la responsabilité exclusive des exposants.

Si vous souhaitez un service de gardiennage de votre stand en particulier, merci de prendre directement contact avec nous.

**Pour le démontage,
nous vous recommandons vivement de déménager
vos objets de valeur **dès le jeudi soir****

1 Calendrier des prestations Soirée Exposants



CALENDRIER DES PRESTATIONS

Prestations	Dates	Pages
Réservation publicitaire dans le catalogue	1er décembre	29
Inscription Produits Nouveaux	9 décembre	25
Commande électricité	9 décembre	28
Commande mobilier	9 décembre	19
Commande d'invitations supplémentaires	Pas de date limite	28
Réservation Soirée Exposants	29 décembre	30
Réservation de salles de réunion	29 décembre	21



Des bons de commande relatifs à ces prestations sont à votre disposition à partir de la page 29.

Avant de passer toute commande auprès de nos services, merci de bien vérifier si votre société ne les a pas déjà effectuées.



SOIREE EXPOSANTS : Mercredi 18 janvier

Rendez-vous au Fief de la Thoire à Juigné sur Loire et profitez de cette soirée conviviale pour inviter vos clients ou partenaires !

SERVICE + :

une navette gratuite sera à votre disposition.

Départ à 19h30 du Parc Expo (Entrée n°1 - près d'AMPHITEA) ; retour à minuit.

Réservez dès maintenant votre table p.31



2 - INSTALLATION

MONTAGE - DEMONTAGE	P. 11
LIVRAISON DE MARCHANDISES	P.12
LEVAGE MANUTENTION	P.12
UNITES DE VALORISATION DES DECHETS	P.13

2

Montage - Démontage

Horaires & portails à utiliser



Des badges Montage - Démontage sont obligatoires pendant cette période. A partir du vendredi 13 janvier, seules les personnes badgées auront accès au Salon.

Si vous ne les avez pas commandés dans votre dossier d'inscription, merci de vous reporter au bon de commande ci-joint (ces badges sont gratuits)

A noter : ces badges n'auront aucune validité pendant le salon.

MONTAGE

JOUR	HORAIRES	
Vendredi 13	8h - 18h	L'installation définitive de votre stand devra impérativement être terminée le <u>lundi soir</u> . Toute demande de montage antérieur au 13 janvier fera l'objet d'une demande écrite (par fax) au 02 41 93 40 50
Samedi 14	8h - 18h	
Dimanche 15	8h - 18h	
Lundi 16	8h - 24h	

OUVERTURE DU COMMISSARIAT GENERAL

JOUR	HORAIRES	
Vendredi 13	8h - 18h	Pendant le salon : mardi - mercredi - jeudi le commissariat général du Sival sera ouvert de : de 8h à 19h30
Samedi 14	9h - 12h30	
Dimanche 15	9h - 12h30	
Lundi 16	8h - 21h	

DEMONTAGE

Jeudi 19	18h - 24h	Attention : à partir du vendredi 20 janvier à 12h, nous nous réservons le droit de commencer le démontage des stands (bandeaux, cloisons ...).
Vendredi 20	8h - 18h	

Consulter le plan page 9

Quels portails utiliser ?

Vous installez votre stand :	HALLS A - B - C NOVAXIA	NOVAXIA GRAND PALAIS 1 GALERIE DE LIAISON	GRAND PALAIS 2	AMPHITEA
Vendredi	4, 5 ou 6	6	5	6
Samedi	4, 5 ou 6	6	5	6
Dimanche	4,5 ou 6	6	5	6
Lundi	3, 4, 5, ou 6	6	5	8-6

2

Livraison Levage manutention



LIVRAISON DE MARCHANDISE

En cas de livraison de marchandises pour votre stand par un transporteur, vous devez être présent sur le stand à l'arrivée des marchandises afin d'en prendre livraison.

Le Salon ne pourra en aucun cas réceptionner la marchandise qui, si vous êtes absent, sera déposée librement sur votre stand sans contrôle de notre part.

Le Salon et l'assureur n'assument aucune responsabilité pour les avaries, vols, dommages, etc... survenus aux marchandises, matériaux, équipements, personnes, pendant la durée de l'installation, du déménagement et du transport.

ADRESSE DE LIVRAISON :

PARC DES EXPOSITIONS - SALON SIVAL
Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01
Hall + n° stand

N° de portable de l'expéditeur :

Préciser la date et l'heure de votre présence à votre transporteur pour réceptionner la marchandise.

LEVAGE MANUTENTION

Pour tous problèmes de levage, manutention, stockage containers etc...

contactez :

- Ets LANDRAU - ANJOU MANUTENTION
Location de matériel avec ou sans chauffeur
Tél : 02 41 43 99 88
- LM MANUTENTION :
location de chariot sans chauffeur
Tél : 02 41 34 73 33

N'oubliez pas de faire votre réservation pour le démontage.

(cf pages 33 et 34).

Attention :

Les équipes du Parc des Expositions n'effectuent aucun déchargement et rechargement. Nous ne possédons ni transpalette, ni chariot élévateur.

2

Unités de valorisation des déchets



IMPORTANT ! Consignes pour le tri et l'évacuation des déchets.

Afin de limiter de manière la plus optimale possible l'impact environnemental du salon, et dans le cadre d'une démarche globale Développement durable, Angers Expo Congrès vous propose une nouvelle organisation de la gestion des déchets.

PENDANT LE MONTAGE ET DEMONTAGE

Trois unités de tri et de valorisation des déchets seront mises en place pour favoriser le tri et améliorer ainsi de manière significative le pourcentage de déchets recyclés dans le tonnage global de la manifestation :

- derrière Amphithéa
- sur le côté du Grand Palais (côté portail 7)
- sur la Terrasse G

Nous vous invitons à trier vos déchets suivant 5 catégories :

- Carton
- Verre
- Ferraille, bois
- Film plastique
- Matières non valorisables (déchets ménagers et autres déchets non valorisables).

Aucun autre container ne sera installé sur le site.

Vous serez accueilli dans chaque unité de tri par une personne en charge de faciliter le bon tri. Un document récapitulatif et un plan d'implantation des unités de tri vous seront remis lors de votre arrivée au Parc des Expositions.

En 2011, 1/3 des déchets générés (revues, cartons, et films plastiques) ont été valorisés (4,5 T sur 14 T).

En 2012, nous comptons sur vous pour atteindre 50 % de valorisation.



3 VOTRE STAND

EQUIPEMENT GENERAL (stand nu, stand équipé, moquette)	P.15
ELECTRICITE, ELINGAGE, TELEPHONE, WIFI	P.16
CHARTRE D'UTILISATION DU RESEAU INTERNET	P.17
SECURITE	P.18
NETTOYAGE	P.18
LISTE DES PRESTATAIRES (mobilier, réserve, décoration florale)	P.19
TELEPHONE ET CONNEXION WIFI	P.17

TELECHARGEZ LES FORMULAIRES ET BONS DE
COMMANDE DANS LA RUBRIQUE **EXPOSER**
DU SITE SIVAL
www.sival-angers.com

3

Équipement général

Stand équipé - Stand nu - Moquette



L'équipement et l'aménagement des stands ont été réalisés par le Parc des Expositions d'Angers. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Vous disposez librement de l'emplacement que vous avez loué, tant en ce qui concerne la disposition du matériel exposé que des éléments de décoration annexes. Dans le souci de conserver l'unité et la tenue de la manifestation, nous vous demandons cependant de ne pas dépasser les limites de l'espace qui vous est attribué et de nous consulter pour toute installation excédant une hauteur de 3 mètres.

D'autre part, et pour répondre aux mêmes préoccupations de cohérence, nous vous remercions de ne démonter ni modifier les éléments que nous avons mis en place, tels que bandeaux, enseigne ou moquette.

Nous vous demandons également de veiller à ce que vos collaborateurs soient présents sur leur stand dès l'ouverture du salon et jusqu'à l'heure de fermeture.

STAND EQUIPE

Panneau de fond et cloisons latérales en contre-plaqué, longueur 3 mètres, hauteur 2,30 mètres, revêtement :

- en tissu gris, classé M1, pour les halls A, B, C, Novaxia, Grand Palais et Amphitéa.

Cette disposition autorise les fixations par punaises ou agrafes ou accrochage en partie haute.

Boulonnage, vissage et grosses pointes sont interdits.

L'épaisseur des cloisons détermine pour chaque module une largeur utile de 2,95 m. Les stands sont implantés directement sur le sol recouvert de moquette.

BANDEAU Ossature en aluminium laqué gris anthracite

- Bandeau - liseret de couleur verte

Ce bandeau doit rester neutre. Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc...

Il est prévu une enseigne par stand.

STAND NU

Il n'y a ni cloison de fond, ni cloison de séparation de stand, les délimitations de stand se feront par ruban adhésif collé sur la moquette.

L'équipement comprend uniquement la pose au sol d'une moquette verte pelouse.

Il est prévu une enseigne par stand. Cette enseigne sera située en devant du stand.

MOQUETTE

L'ensemble des stands seront équipés d'une moquette verte pelouse, de manière systématique, sauf indication contraire de votre part lors de votre inscription. Les moquettes des allées pour les halls A, B et C seront de couleur violet.

3

Electricité - Elingage Téléphone - Connexion WIFI



ELECTRICITE

Pour les exposants ayant demandé des branchements électriques, les stands sont équipés d'un tableau comportant deux prises de courant et un disjoncteur différentiel de protection placé d'une manière générale dans l'angle en fond du stand à 2,10 m de hauteur.

La puissance disponible est celle que vous avez souscrite en remplissant votre demande d'inscription.

Si vous avez besoin d'électricité et que vous n'avez encore rien souscrit, reportez-vous au bon de commande page 29.

Si vous souhaitez un emplacement spécifique pour votre compteur, merci de nous indiquer explicitement votre souhait à l'aide du croquis page 32. Il est strictement interdit de modifier par vous-même l'emplacement du compteur.

Cafetière	0,8 à 4 Kw (moyenne 1,5 kw)
Réfrigérateur	0,2 Kw
Ordinateur	0,1 Kw
Aspirateur	1,5 Kw en moyenne
Rail de 3 spots	0,3 Kw

Nous nous réservons le droit de vous facturer un coût de changement d'emplacement de compteur en cas de non précision préalable de l'emplacement souhaité sur votre stand.

ELINGAGE A LA CHARPENTE DES HALLS

Avant toute opération d'accroche, vous devrez obtenir l'autorisation du Parc des Expositions.

Le poids total suspendu, le type d'accroche et leur nombre devront être clairement indiqués, ainsi que l'entreprise chargée d'effectuer ces accroches.

Merci de nous retourner le document page 33.

TELEPHONE

Pour commander une ligne téléphonique temporaire, **adressez-vous directement à ORANGE :**

Par téléphone : 01 55 56 10 00

Par fax : 01 55 56 10 02

E-mail : tempo.paris@orange.com

Cette prestation vous sera directement facturée par Orange.

CONNEXION INTERNET ILLIMITEE ET GIV (*Gestion Informatisée des Visiteurs*)

Chaque utilisateur muni de son PC portable Wifi (Orange recommande une carte intel centrino) se connecte instantanément grâce à de simples codes d'accès sans rien avoir à configurer avant de naviguer sur internet ou accéder à son intranet. De plus, **ce système vous permet d'enregistrer sur votre ordinateur et sans aucune re-saisie les coordonnées et notes de contacts clients et prospects** s'étant présentés sur votre stand grâce au code barre de leur badge.

Détails et demande de codes auprès d'Isabelle TAILLANDIER au 02 41 93 40 55.

Attention : Votre ordinateur doit être équipé d'une carte WIFI paramétrée DHCP ou d'une carte réseau sortie RJ45 paramétrée DHCP. Sous réserve du débit offert par l'opérateur ou les FAI.

3 Charte d'utilisation du réseau internet



Cette Charte concerne le Parc des Expositions et toute personne, client ou visiteur, utilisant les outils et services liés au réseau internet wifi d'Angers Expo Congrès. Il s'agit d'un document informatif sur la déontologie qui s'impose à tout utilisateur du réseau.

L'exposant, s'engage :

- à suivre les dispositions de cette Charte qui prévoit les conditions générales d'utilisation de notre réseau
- à communiquer à ses propres collaborateurs et partenaires, ainsi qu'à toute personne intéressée, le contenu de la présente Charte par tout moyen à sa convenance

1. Sur l'accès au réseau par l'utilisateur

L'utilisateur destinataire de la présente Charte peut être notre client (commettant et préposés), ses propres clients, les divers prestataires intervenants sur le site du fait de l'évènement organisé par le client, ainsi que les visiteurs présents.

L'utilisateur bénéficie, après signature de son contrat de location et aux conditions prévues par celui-ci, d'un accès au réseau wifi.

Le Parc des Expositions s'efforcera, dans la mesure du possible, de maintenir accessible le service qu'il propose de manière permanente, mais ne garantit pas qu'il sera exempt de toute interruption.

L'utilisateur s'engage en outre à ne pas apporter volontairement de perturbations au système et à son fonctionnement.

2. Sur les conditions d'utilisation

Il est du devoir moral du Parc des Expositions d'Angers de rappeler aux utilisateurs d'internet et de messageries électroniques, que nombre de règles de droit régissent cette utilisation afin de prévenir ou sanctionner des actes illicites, notamment en matière de protection de la vie privée et de protection des mineurs, de respect des lois concernant la propriété littéraire ou artistique, de respect des lois informatique et libertés...etc...

Sont ainsi punis, sans que cette liste soit exhaustive, par le droit français :

- l'atteinte à la vie privée
- la diffamation et l'injure
- la provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption de mineurs, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur
- la diffusion de messages à caractère pornographique, violent ou terroriste
- l'incitation à la consommation de substances interdites
- la provocation aux crimes et délits, la provocation au suicide, à la discrimination, à la haine raciale ou à la violence, l'apologie de tout crime, la négation de crimes contre l'humanité
- la contrefaçon de marques, la reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit ou d'une prestation de droit voisin en violation des droits de l'auteur, du titulaire de droits voisins ou du titulaire des droits de propriété intellectuelle
- les copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit, l'utilisation d'un logiciel dans un cadre autre que celui prévu par la licence qui lui est attachée

Angers Expo Congrès est fortement attachée aux valeurs fondamentales qui régissent notre société, aux règles protectrices des intérêts des personnes et du respect de l'ordre public. Le Parc des Expositions d'Angers pourra être amené, sur demande des autorités publiques, à transmettre les registres de connexion si des activités illicites sont supposées ou constatées à l'occasion de l'utilisation de ses services internet (loi 2006-64 du 23 janvier 2006, décret 2006-358 du 24 mars 2006).

Il sera ainsi donné accès facile, permanent et direct aux autorités d'enquête et de répression, aux informations identifiant les utilisateurs de notre réseau (noms, adresses électroniques IP,...), ainsi qu'aux données relatives aux fournisseurs et aux services utilisés lors de la présence de l'utilisateur sur notre réseau wifi.

3 Sécurité - Nettoyage



Comme toutes les manifestations similaires, SIVAL, et avec lui ses exposants, est tenu de respecter les dispositions de l'arrêté du 23 mars 1965 modifié, du décret N° 731007 du 31 Octobre 1973 et de l'arrêté du 18 Novembre 1987, relatifs à la protection des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

En conséquence, nous vous demandons instamment de proscrire l'emploi du polystyrène expansé, de ne remplacer, sous aucun prétexte, les tissus que nous avons utilisés pour la décoration générale et qui correspondent aux normes de sécurité requises.

Ci-joint, un dossier technique sécurité/électricité.

CHARGE DE SECURITE

Le Chargé de Sécurité est M. Michel LEMARCHAND :

SARL LE MARCHAND
9 Impasse Jacques Balmat
85180 LE CHÂTEAU D'OLONNE

Tel/Fax 02 51 21 47 03 - 06 61 10 96 93

NETTOYAGE

Nous assurons le nettoyage et l'entretien des allées et des parties communes en dehors des heures d'ouverture du salon.

Si vous ne souhaitez pas procéder vous même au nettoyage de votre stand, nous pouvons vous proposer cette prestation au coût de 3,50 € HT le m² pour la durée du salon. (Cf. bon de commande page 29).

Par ailleurs, un programme de gestion des déchets est mis en place au SIVAL. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir suivre au mieux les consignes qui vous seront remises pour le montage, le démontage, et le déroulement du salon. (Cf. détail en page 13).

Tous les soirs, déposez vos déchets de la journée dans l'allée, en bordure de votre stand, en mettant les éventuelles bouteilles de verre à part pour faciliter le tri aux équipes de nettoyage qui les collecteront.

Pour les personnes qui souhaitent évacuer leurs déchets pendant la journée, des conteneurs à verre et à déchets divers seront placés à l'extérieur des halls.

Merci à l'avance de votre collaboration.

VISITE DE LA COMMISSION DE SECURITE

La visite de la Commission de Sécurité aura lieu le
Lundi 16 Janvier dans l'après-midi.

Vous devrez être présents sur votre stand, ou représentés par une personne qualifiée.

Toutefois, le chargé de sécurité agréé par le SIVAL examinera la conformité des stands dès le vendredi 13 Janvier.

Vos installateurs de stands doivent fournir les procès verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés sur les stands.

Pour des aménagements spéciaux, stands à étages etc..., les dossiers de sécurité doivent être fournis.

En page suivante, vous trouverez les matériaux autorisés et les documents à fournir.

3 Rappel classification française ou équivalence européenne



- M0 ou A normes Européennes = Incombustible
- M1 ou B normes Européennes = Non inflammable
- M2 ou C normes Européennes = Difficilement inflammable
- M3 ou D normes Européennes = Moyennement inflammable
- M4 ou E normes Européennes = Facilement inflammable

MATERIAUX	AUTORISE	DOCUMENT A FOURNIR
Bois (ou composite à base de bois) > 18 mm non stratifié	Bois (non stratifié) aggloméré de bois latté contre-plaqué	Néant (matériaux assimilés a M3)
Bois < 18 mm et > 5 mm Bois > 18 mm, stratifié	M3 d'origine ou D normes Européennes	Procès-verbaux M3 (ou Labels sur matériaux)
Contre-plaqué - Aggloméré < 5 mm composite à base de bois	M1 ou ignifugé 2 faces par peintures, vernis, sels d'imprégnation par un applicateur agréé ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1 ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Moquettes au sol	Naturel : M4 ou E normes Européennes Synthétique : M3 ou D normes Européennes	Procès-verbaux
Tissus et revêtements textiles muraux	M1 ou ignifugé B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Matières plastiques (plaques, lettres)	M1 ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Peintures	Sur support M0 , M1 ou bois autorisé (peinture nitrocellulosique) interdite	Procès-verbaux de support
Décoration flottante (papier, carton)	M1 ou ignifugé ou B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Décoration florale en matériau de synthèse	M1 d'origine (ignifugation interdite) ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Décoration collée ou agrafée (papier)	Sans justification si collée sur toute la surface ou agrafée tous les 5 cm en pose fractionnée	
Mobilier	Gros mobilier : M3 ou D Structure légère : M3 ou D Rembourrage : M4 ou E Enveloppe : M1 ou B	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation (sans justificatif si mobilier de location)
Vitrages	Armés, trempés, feuilletés	Procès verbaux, certificats ou justificatifs telles que facture
Autres matériaux	Accord à demander	Réponse écrite du chargé de sécurité

3 Liste des prestataires



Commissariat Général	Situé dans le Grand Palais sous le restaurant Tél : 02 41 93 40 30 - Fax : 02 41 93 40 31
Mobilier (pour commander votre mobilier, nous pouvons vous adresser les catalogues sur simple demande)	AMEXPO ZA de la Pentecôte - 3, rue Jean Rouxel - 44700 ORVAULT Tél : 02 51 12 90 77- Fax : 02 51 12 96 77 Mail : contact@amexpo.fr . Web : amexpo.fr
	CAMERUS 110, bis avenue du GI Leclerc - 93500 PANTIN Tél : 01 57 14 25 25 - Fax : 01 57 14 25 20 Mail : contact@camerus.fr – Web : www.camerus.fr
Manutention	ANJOU MANUTENTION LANDRAU Tél : 02 41 43 99 88
	LM MANUTENTION Tél : 02 41 34 73 33 (Location sans chauffeur)
Nous vous rappelons que le personnel du Parc n'effectue pas de manutention.	
Personnel	POLE EMPLOI : Tél : 02 41 24 17 20 ou, 02 41 72 13 50 CHALLENGE (Agence d'Intérim) : Tél : 02 41 24 07 18 CHARLESTOWN (Hôtesses) - Tél : 02 40 20 64 00
Fleurs coupées - Compositions florales	LA CLAIRIERE - Danielle AGRAPART 1, bis Bd Descazeaux - 49100 ANGERS Tél. 06 83 01 91 01 Fax : 02 41 20 60 20 - mail : danielle-agrapart@wanadoo.fr
Plantes Jardinières	FLOR'ATLANTIC – Hervé PLOUX 25, zone industrielle de Sainte Geneviève - 49600 GESTE Tél : 06 80 02 25 99 – Fax 02 41 70 49 99
Photographe	Marc CHEVALIER : 06 86 76 16 46
Service postal	Vous pouvez déposer votre courrier au Commissariat Général (avant 16h). Vente de timbres au tarif postal en vigueur et relève du courrier par la Poste.
Banque	Guichets automatiques dans la Galerie de Liaison et dans Novaxia bas
Ignifugation	PROTEC'FLAM - Tél 02 40 90 10 80 - 02 40 90 09 60
Plomberie	AXIMA - Tél. 02 41 43 43 15
Réserve	BRELET - Tél 02 40 34 78 84
Téléphone	ORANGE - Tél : 01 55 56 10 00 - Fax : 01 55 56 10 02 Email : oes@orange.com
Nettoyage Spots, branchements électriques	Voir bon de commande complémentaire en fin de ce dossier pratique



4

OPTIMISEZ VOTRE PRESENCE

INVITER VOS CLIENTS / PROSPECTS AU SIVAL

CARTES D'INVITATION SIVAL	P.21
LOCATION DE SALLES - CREEZ L'EVENEMENT	P.21
STICKERS	P.21

DES ACTIONS DE PROMOTION

CONCOURS SIVAL D'OR	P.22
PRODUITS NOUVEAUX	P.22
REPertoire BIO	P.22
CATALOGUE DES EXPOSANTS	P.23
OUTILS WEB : Facebook, Twitter, Viadéo	P.23
RELATIONS PRESSE	P.24

4 Cartes d'invitation - Stickers Location de salles



INVITER VOS CLIENTS / PROSPECTS AU SIVAL !

CARTES D'INVITATION

L'accès au salon est gratuit pour les visiteurs professionnels munis d'une carte d'invitation. Pour les autres visiteurs, il sera demandé un droit d'entrée de 15 €.

Vous êtes, en tant qu'exposants, les meilleurs ambassadeurs du salon. **Invitez vos clients et prospects à vous rendre visite sur votre stand, en leur adressant par courrier des invitations SIVAL leur donnant droit à une entrée gratuite.**

Vous pouvez en outre personnaliser ces invitations avec le tampon de votre entreprise.

Vous avez droit, avec votre inscription à 100 invitations gratuites.

Pour obtenir des invitations complémentaires, rien de plus simple, remplissez le bon de commande de prestations complémentaires page 29.

LOCATION DE SALLES - CREEZ L'ÉVÈNEMENT

Lancement d'un nouveau produit, présentation d'une gamme, opération d'image ou de relations publiques, réunion de motivation de votre force de vente... : profitez de SIVAL pour coupler salon et action de communication interne ou externe.

Apportez de la valeur ajoutée à votre présence en invitant par exemple vos clients à la découverte de votre nouveau produit, non seulement sur le stand en démonstration, mais aussi au cours d'une réunion d'information interactive et conviviale.

Votre événement pendant SIVAL sera d'autant plus valorisé qu'il pourra être suivi par la presse professionnelle, présente en force durant les trois jours du salon. Le **formulaire «Créez l'Évènement»** (P.27) vous permet de nous transmettre tout événement que vous organisez pendant SIVAL, afin que nous les communiquions à la presse.

SIVAL met à votre disposition des salles de toutes tailles, avec l'équipement que vous souhaitez, le tout à partir de 300 € HT.

N'hésitez pas à contacter Anita GOUESSE pour nous soumettre votre projet.
Contact : T 02 41 93 40 45 - a.gouesse@angers-expo-congres.com

STICKERS

SIVAL vous propose un sticker «Présent au Sival» téléchargeable sur le site internet du SIVAL 2012.

Un autre sticker «Lauréat Sival d'Or» sera transmis aux exposants ayant été récompensés par le Concours du Sival d'Or.



Sticker téléchargeable sur le site internet
du SIVAL, rubrique EXPOSER.

4

Sival d'Or - Produits nouveaux Répertoire Bio



DES ACTIONS DE PROMOTION !

Pour faire bénéficier votre entreprise de l'impact et des retombées médiatiques de SIVAL, nous vous proposons de participer aux actions de communication suivantes :

CONCOURS SIVAL D'OR Crédit-Mutuel

Le Concours SIVAL D'OR est le concours de l'innovation SIVAL. Vous avez déjà reçu de nombreuses informations à ce sujet : sachez que le jury de ce concours, composé de journalistes de la presse professionnelle s'est réuni le 18 novembre 2011.

Le palmarès est consultable sur www.sival-angers.com et sur www.sivaldor.com la nouvelle plateforme web de l'innovation. Les lauréats seront mis en valeur sur le plan guide du salon et par une signalétique particulière, et sur www.sivaldor.com.



Prix SIVAL-VEGEPOLYS de l'INNOVATION VARIETALE en partenariat avec Réussir Fruits et Légumes.

PRODUITS NOUVEAUX

Cette opération est destinée à répertorier les nouveautés présentées par les entreprises exposantes à SIVAL. (P. 26). L'ensemble de ces éléments seront transmis à notre agence de presse afin de faire ensuite le relais auprès des nombreux journalistes présents lors du SIVAL.

REPertoire



Dépliant spécifique se rajoutant au catalogue qui reprend tous les exposants présentant un matériel à destination des produits biologiques, par bâtiment. Cette liste aura été préalablement validée par le **Pôle Bio de la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire**.

Ces opérations vous sont offertes gratuitement par SIVAL et sont destinées à optimiser votre présence au salon : elles sont pour vous l'opportunité unique de valoriser vos produits et services auprès des visiteurs et de la presse spécialisée.

4

Catalogue - Répertoire Bio Outils web



CATALOGUE

Vous avez normalement rempli une fiche catalogue lors de votre inscription.

Si tel n'est pas le cas, merci de nous la faire parvenir avant le 1er décembre.

Le SIVAL éditera un catalogue disponible ensuite aux accueils du Salon. La liste des exposants sera également disponible pour les visiteurs sur le site internet du SIVAL.

⇒ INSERTION PUBLICITAIRE DANS LE CATALOGUE

Bulletin de réservation p.29

Vous pouvez aussi renforcer votre présence au salon en commandant une insertion publicitaire dans le catalogue :

1 page : 1 100 € HT ; 1/2 page : 750 € HT ; bandeau : 300 € HT

NOUVEAU :
Toutes les infos du SIVAL sur votre
smartphone ; via le nouveau site mobile.



SUIVEZ LES ACTUS DU SIVAL VIA LES RESEAUX SOCIAUX



Facebook : C'est le réseau le plus connu et le plus utilisé à ce jour par le grand public. L'information y sera assez généraliste telle que l'installation d'un jeune ou l'organisation d'un événement agricole par exemple. Le but est de faire parler du Sival mais aussi de l'ensemble des filières.

Exposants : c'est le moyen idéal de faire valoir votre présence ; en annonçant un nouveau produit ; un événement sur votre stand, etc...



Twitter : Ce réseau s'adresse à un public de professionnels. **C'est le « France Info » sur le web.** Le but est de diffuser l'info qui sera ensuite relayée par d'autres. Twitter permet aux utilisateurs de bloguer grâce à des messages courts (140 caractères maximum, soit une ou deux phrases). Une information courte, incisive et pro !



Viadeo : Il s'adresse aux professionnels souhaitant augmenter leurs perspectives d'affaires (recherche de nouveaux clients, partenaires ou fournisseurs...), **gérer et développer leur réseau de contacts professionnels** et accroître leurs perspectives de carrière. Pour SIVAL, c'est un outil pour rentrer en convergence avec les professionnels ayant les mêmes affinités professionnelles, une façon de compléter son carnet d'adresses.

Le Hub du Sival permet aux acteurs des filières du végétal spécialisé d'échanger tout au long de l'année sur les thématiques qui sont au coeur de nos métiers. Inscrivez-vous et faites parler de vous !

4 Relations PRESSE



RELATIONS PRESSE

Profitez de SIVAL pour faire parler de vous dans la presse professionnelle.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, nous faire part :

- d'un événement sur votre stand,
- de vos dossiers de presse
- d'un nouveau produit

en salle de presse dans le Grand Palais.

Pour tous renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter :

Agence de presse :

GULFSTREAM - Marie POIRIER

Les Dorides,

2 rue Eugène Varlin, BP 48621

44 186 Nantes Cedex 4

Tél. : 02 72 64 72 17 | 06 43 28 13 63

mpoirier@gulfstream-communication.fr

www.gulfstream-communication.fr



ou

SIVAL

Anne BOUSSION, Responsable Communication

Tél : 02 41 93 40 57

a.boussion@angers-expo-congres.com



NOUVEAU PRODUIT

Bulletin d'inscription



Date limite de retour : **9 décembre 2011**

Vous présentez un nouveau produit ? Faites le nous savoir, et nous en tiendrons informée la presse dans un annuaire des nouveautés remis à chaque journaliste se présentant en salle de presse

Type de produit :

Référence ou appellation du produit :

Caractéristiques principales :

Quels sont les points sur lesquels ce produit diffère de ceux de la concurrence et/ou de ceux que vous proposiez précédemment ? :

.....

Date de mise sur le marché français :

Clientèle visée :

Mode de distribution :

Ce produit a-t-il été déjà présenté lors d'un salon professionnel ? : OUI NON

Si oui, à quel salon l'avez-vous déjà présenté ? :

Fabricant : Pays :

Firme exposante présentant le produit :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Responsable des relations avec la presse :

STAND N° :

FICHE A RETOURNER AVANT LE 9 DECEMBRE 2011 :

SIVAL - ANGERS EXPO CONGRES - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01

Fax : 02 41 93 40 50 ou par email : a.gouesse@angers-expo-congres.com

CREEZ L'ÉVÉNEMENT et faites-le savoir !



SIVAL est un outil à votre disposition pour communiquer et faire connaître votre société et vos produits à vos clients et prospects.

Pour optimiser l'utilisation de cet outil qu'est le salon, créer l'événement dans l'événement est certainement l'une des actions les plus efficaces.

A partir de 300 € HT, SIVAL met à votre disposition des salles de réunion pour

- lancer un nouveau produit et le présenter au cours d'un cocktail ou d'une réunion technique d'informations,
- annoncer une création de filiale, un partenariat, ou une fusion,
- annoncer un nouvel axe de développement de votre société.

Profitez de l'outil «SIVAL» et créer l'événement ! **Sur votre stand, ou dans une salle**, informez-nous de l'objet, du lieu, de la date et de l'heure de l'événement concerné.

**Nous pourrons ainsi transmettre aux journalistes
un récapitulatif des différents événements organisés par les exposants.**

Raison Sociale

Personne à contacter

Tél. : Stand

Descriptif de l'événement

.....

.....

Date Heure

Lieu

Public visé

souhaite communiquer sur cet événement auprès des journalistes.*

souhaite communiquer sur cet événement auprès des visiteurs.*

* cocher la ou les cases correspondantes.



5

BONS DE COMMANDE

BON DE COMMANDE GENERAL	P.29
BON DE COMMANDE INSERTION PUBLICITAIRE	P.30
BON DE RESERVATION SOIREE SIVAL	P.31
CROQUIS DE POSITIONNEMENT COMPTEUR ELECTRIQUE	P.32
ELINGUES ET ACCROCHES	P.33
LEVAGE MANUTENTION	P.34-35
BON DE COMMANDE BRELET	P.36

BON DE COMMANDE COMPLEMENTAIRE



➔ *Avant de passer une commande complémentaire, vérifiez que vous n'avez pas déjà commandé cette prestation.*

EXPOSANT :

STAND :

DESIGNATION	QUANTITE	PU HT	PU TTC	MONTANT
Cartes d'invitation (carnet de 100)		30 €	33,32 €	
ELECTRICITE : TYPE DE BRANCHEMENT «Consommation comprise»				
Mono 2 Kw		195 €	233,22 €	
Mono 4 Kw		234 €	279,86 €	
Mono 6 Kw		285 €	340,86 €	
Tri 6 Kw		445 €	532,22 €	
Tri 12 Kw		525 €	627,90 €	
Tri 18 Kw		685 €	819,26 €	
Tri +18 Kw, nous consulter				
SPOTS - Rail de 3 spots (Uniquement pour les stands équipés)		55 €	65,78 €	
NETTOYAGE (le m ²)		3,50 €	4,17 €	
TOTAL TTC				

Cette demande non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.

Paiement à l'ordre d'Angers Expo Congrès

à retourner à : ANGERS EXPO CONGRES - SIVAL - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01

Date :

Signature et nom du commanditaire,



BON DE COMMANDE INSERTION PUBLICITAIRE CATALOGUE OFFICIEL SITE INTERNET



Réservez dès maintenant votre annonce publicitaire.
Une occasion supplémentaire **pour optimiser votre présence !**

EXPOSANT :

STAND :

Bon de commande à nous retourner avant le **16 décembre 2011**

FORMAT	DIMENSION	PU HT	PU TTC	MONTANT
Bandeau	170 L x 35 H	300 €	358,80 €	
1/2 Page	170 L x 120 H	750 €	897,00 €	
1 Page	170 L x 240 H	1 100 €	1 315,60 €	
2 ^{ème} Couverture	170 L x 240 H	1 736 €	2 076,26 €	
3 ^{ème} Couverture	170 L x 240 H	1 480 €	1 770,08 €	
4 ^{ème} Couverture	170 L x 240 H	2 130 €	2 547,48 €	
Bandeau sur site internet Sival-angers.com		400 €	478,40 €	
			TOTAL TTC	

Votre fichier (finalisé, format pdf haute définition) devra être transmis à :
a.gouesse@angers-expo-congres.com

Cette demande non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.

Païement à l'ordre d'Angers Expo Congrès

à retourner à : ANGERS EXPO CONGRES - SIVAL - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01

Date :

Cachet de l'Entreprise,
Signature et nom du commanditaire,



Le SIVAL est le seul habilité pour l'édition 2012 à vous proposer de la publicité dans le catalogue officiel du salon. Certaines sociétés, non officielles, contactent parfois les exposants de nos manifestations pour leur vendre de la publicité dans une liste d'exposants : **soyez vigilants**, cette liste n'est pas celle du salon.



ANGERS EXPO CONGRES - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01 - Tél : 02 41 93 40 40 - Fax : 02 41 93 40 50
SAEML au capital de 162 304 € - RCS.Angers B 332010875

SOIREE EXPOSANTS

Mercredi 18 janvier 2012



SIVAL a le plaisir de vous proposer une soirée conviviale et divertissante dans le cadre exceptionnel du Fief de la Thioire à Juigné s/Loire.

N'hésitez plus et réservez dès maintenant votre table !

Bon de commande à nous retourner avant le **29 décembre**

1 bon de commande = 1 invitation gratuite

RAISON SOCIALE :

NOM - Prénom :

Code exposant :

souhaite commander des invitations à la Soirée Exposants du Sival, soit :

	PRIX UNITAIRE HT	QUANTITE	TOTAL HT	TVA 19,6 %	TOTAL TTC
Invitation gratuite		1			
1 personne	36 €				
2 personnes	34 €				
3 personnes et plus	32 €				
TOTAUX					

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise

Bon de commande à retourner par courrier au SIVAL, accompagné de votre règlement, libellé à l'ordre d'ANGERS EXPO CONGRES.

Tout bon de commande non accompagné du règlement ne pourra être pris en considération

**Une navette sera à votre disposition au départ du Parc (19h30)
Retour au Parc 23h30. RDV Entrée n°1**

Cochez ici, si vous souhaitez utiliser la navette.

SIVAL - Parc des Expositions d'Angers - Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01 - T 02 41 93 40 40 - Fax 02 41 93 40 50
www.sival-angers.com

COMPTEUR ELECTRIQUE

Croquis de positionnement



A nous adresser par fax au 02 41 93 40 50

IMPERATIVEMENT AVANT LE 9 DECEMBRE 2011

RAISON SOCIALE :

NOM DU SIGNATAIRE : TELEPHONE :

Hall - Allée - n° de stand :

Vous devez schématiser sur le quadrillage votre stand à l'échelle de votre choix.

Indiquer la position des allées – le nom ou le numéro des stands avoisinants.

**Pour des raisons de sécurité, le compteur est toujours situé à 2m30 de haut, sur la cloison.
Le compteur ne peut être positionné en bas des cloisons.**

ELINGUES & ACCROCHES

DEMANDE D'AUTORISATION



A retourner avant le 9 décembre à

ANGERS EXPO CONGRES - SIVAL
Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01
Tél : 02 41 93 40 40 - Fax : 02 41 93 40 50

RAISON SOCIALE :

RESPONSABLE :

ADRESSE :

.....

TEL : FAX :

HALL : N° STAND : SURFACE : m²

DATE : Signature :

Sollicite, de la part d'Angers Expo Congrès, l'autorisation de faire installer à la charpente du hall au dessus du stand, des éléments suspendus :

Descriptif des éléments à suspendre :

.....

.....

.....

Poids total certifié :

Poids par élingue (impératif) :

Dimensions :

Hauteur des élingues par rapport au sol du hall :

Nombre d'élingues minimum (à titre indicatif) :

Chaque demande d'accrochage doit être accompagnée d'un plan côté, orienté et à l'échelle, matérialisant les éléments à suspendre et leurs points d'ancrage.

Selon votre emplacement de stand, votre demande peut-être refusée pour des raisons de sécurité et de limitation de charges sur nos structures. Dans le cas d'une réponse positive, vous recevrez de notre part les coordonnées de nos prestataires agréés. Vous devrez prendre contact avec eux pour la réalisation de l'accroche.



A 2 MN DU PARC EXPO D'ANGERS LOCATION COURTE, MOYENNE ET LONGUE DUREE,
VENTE ET SAV DE MATERIELS DE MANUTENTION

SALON SIVAL DU 17 AU 19 JANVIER 2012

NOS MATERIELS SONT A DISPOSITION SUR LE SITE DU PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS
DURANT LES PERIODES DE MONTAGE ET DE DEMONTAGE.

TARIF LOCATION SANS CHAUFFEUR

EXEMPLE CHARIOT THERMIQUE	FORFAIT ½ JOURNEE
CHARIOT 2500 KGS	75,80 € H.T.

Transport, carburant et assurance bris de machine compris. Hors vol et incendie.

*Vous pouvez dès maintenant réserver votre matériel de manutention au 02 41 34 73 33 ou par
fax 02 41 43 34 11 .*

VOTRE CACHET OU COORDONNEES :

NOM DE L'INTERLOCUTEUR :

Nous pourrions assurer également les imprévus le jour même suivant la disponibilité des chariots,
merci en ce cas de vous munir d'un R.I.B.

Siège social Le Mans

T 02 43 84 48 20

F 02 43 86 35 41

– Agence d'Angers

T 02 41 34 73 33

F 02 41 43 34 11

– Agence de Tours

T 02 47 44 82 85

F 02 47 44 83 44

WWW.LM-MANUTENTION.COM

SALON 2012 ANGERS-PARC EXPO

↳ Chariot avec chauffeur :

Forfait minimum	De 1750 kg à 3 tonnes	6 tonnes	12 tonnes
De 0H15 à 1H30	115 € HT / intervention	180 € HT / intervention	210 € HT / intervention
De 1H30 à 2H30	220 € HT / intervention	250 € HT / intervention	280 € HT / intervention
De 2H30 à 4H00	300 € HT / intervention	330 € HT / intervention	380 € HT / intervention

Le règlement sera effectué sur place avant réalisation de la prestation.

↳ Chariot sans chauffeur :

Forfait minimum	1750 kg et 2T500	3 tonnes
½ journée	85 € HT / ½ journée	100 € HT / ½ journée
1 journée	120 € HT / journée	140 € HT / journée

Le règlement vous sera demandé au moment de la prise en charge du chariot.

Pour des mesures de sécurité, tous les chariots élévateurs sans chauffeur sont loués sans rallonges de fourches

**Merci de nous contacter au 02.41.43.99.88 pour la disponibilité de notre matériel
FAX 02.41.43.50.15**

Nom de la société + adresse :

N°Téléphone d'une personne sur place :

Date et heure d'intervention :

Afin de valider votre commande, merci de nous renvoyer ce document **impérativement** complété et signé

Ces prix s'entendent en Euros Hors Taxes et par intervention

Nos conditions Générales de l'UFL sont à votre disposition sur une simple demande de votre part.

Toute commande verbale ou écrite implique l'adhésion sans réserve du client à nos conditions de location.

Le client est présumé avoir pris connaissance de nos conditions particulières de location SALON 2012.

